

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

11/05/2022

Dossier complet le :

11/05/2022

N° d'enregistrement :

D2022-0521

1. Intitulé du projet

Aménagement du front de mer de l'esplanade du marché - Ville du Marin

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune du Marin

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur le Maire de la commune du Marin José MIRANDE

RCS / SIRET

2 1 9 7 2 2 2 7 0 0 0 0 6 1

Forme juridique Commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
12 - Récupération de territoires sur la mer : Tous travaux de récupération de territoires sur la mer	Le projet prévoit la mise en place d'enrochements afin de poursuivre l'aménagement du terminal maritime (esplanade du marché).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la mise en place d'enrochements et de remblais à l'est du terminal maritime, actuellement en construction, afin d'y installer des équipements urbains (bancs publics, boulodrome).

Un enrochement est également prévu à l'est du site afin de prolonger un chemin piéton existant et d'agrandir l'esplanade du marché dans une seconde phase de travaux.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'aménager des espaces de loisirs sur le front de mer du bourg du Marin.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Avant la phase de remblaiement, les palétuviers actuellement présents au droit du futur bouldrome seront défrichés. Les blocs utilisés pour l'enrochement seront amenés sur site au fur et à mesure et placés directement à l'aide d'une pelle mécanique. Ils seront placés en partant du terre plein existant en avançant vers la mer. Un remblai sera mis en place au fur et à mesure afin de permettre la progression de la pelle. Une opération du même type sera menée pour le projet de remblaiement situé à l'est du site.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le projet sera une zone piétonne de loisir.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet n'est pas soumis à une autre procédure d'autorisation.

Le montant des travaux relatifs au projet est estimé à 250 000 € pour les deux phases (enrochement de 600 m² à l'ouest et de 250 m² à l'est), le projet est donc soumis à déclaration au titre des articles L.214-1 et suivants du Code de l'environnement.

Rubrique 4.1.2.0 de la nomenclature des IOTA :

- Travaux d'aménagement portuaires et autres travaux réalisés en contact avec le milieu marin et ayant une incidence sur ce milieu :

- d'un montant supérieur ou égal à 160 000 € mais inférieur à 1 900 000 € : régime de déclaration.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface récupérée sur la mer	850 m ²
Montant des travaux	250 000 €

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Boulevard Allègre
Bourg du Marin
97290 Le Marin

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ
X : 729615
Y : 1600760
Point d'arrivée
X : 729675
Y : 1600777

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Ce projet consiste à l'aménagement d'une partie du front de mer au cœur de ville du Marin, située au droit du marché couvert. Il se décline en 2 équipements principaux :

- Un bâtiment dédié à l'accueil des services de la douane et de la police de l'air et des frontières et aménagé en concertation avec ces services.

- Un espace multifonctionnel permettant d'accueillir les usagers du Terminal Maritime, des manifestations nautiques, touristiques, culturelles.

Examen au cas par cas en mars 2018, non soumis à évaluation environnementale

Déclaration au titre de la rubrique 4.1.2.0 des IOTA en octobre 2018

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche (ZNIEFF de type 1 : la Fouquette) est localisée à environ 470 m au nord-est du site.
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est classée en zone de montagne (Arrêté du 29 janvier 1982). Sont concernées les parties de la commune situées à une altitude supérieure à 50 m. L'altitude maximum du site du projet est de 2 m.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aire de protection du biotope la plus proche du site est localisée à plus d'1 km du projet
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune du Marin est une commune littorale
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est localisé dans le parc naturel marin de Martinique
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'église Saint-Etienne classée au titre des monuments historiques en totalité est localisée à environ 250 m à l'ouest du projet
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'implantation du projet n'est pas référencé dans l'inventaire des zones humides de Martinique de 2015

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune du Marin n'est pas concernée par un PPRT La commune du Marin est couverte par un PPRN Le PPRN de la commune du Marin a été approuvé le 30/12/2013
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site BASOL le plus proche du projet est à environ 700 m au nord-ouest (SSP001145401, ancienne station-service Esso).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les captages d'eau potable en Martinique sont localisés au nord du département
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de sites inscrits sur la commune du Marin
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de sites classés sur la commune du Marin

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste en du remblaiement et de l'enrochement
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet consiste en du remblaiement et de l'enrochement
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va engendrer des perturbations sur le fond marin (très vaseux) du fait de l'apport d'enrochement pour gagner du territoire sur la mer. Le milieu n'est pas colonisé par des herbiers d'espèces natives ou de colonies coralliennes, du fait de la turbidité Des palétuviers sont présents au niveau de la zone à aménager et seront défrichés dans le cadre du projet. Le milieu est déjà très anthropisé, il s'agit d'une zone portuaire, en bordure d'un quai existant.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Emprise d'environ 850 m ² sur le milieu marin
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'implantation du projet est concerné par : - un aléa séisme fort - un aléa mouvement de terrain faible - un aléa submersion moyen à fort - un aléa tsunami fort - un aléa houle moyen
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va engendrer des déplacements d'engins en phase travaux et une modification de la circulation dans la zone.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera source de bruit uniquement en phase travaux, notamment via le trafic des camions amenant les matériaux et la pelle mécanique

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet engendrera des vibrations en phase travaux uniquement
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les émissions lumineuses seront limitées à l'éclairage des chemins d'accès et des terrains de pétanques.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet engendrera des rejets lors de la phase travaux uniquement, notamment lors du déplacement des engins
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, du sable sera décaissé pour permettre l'encrage de l'enrochement

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

La création de la zone d'accueil des transatlantique située dans la continuité de la zone d'étude a fait l'objet d'un examen au cas par cas en mars 2018. Le projet n'a pas été soumis à évaluation environnementale.

Le projet d'extension temporaire du port de plaisance du Marin localisé à environ 400 m au sud est du site a fait l'objet d'un examen au cas par cas en août 2021. Par décision n°2021-0041 du 13 septembre 2021, le projet n'a pas été soumis à évaluation environnementale.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Sans objet

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

En phase travaux, un filet anti-matières en suspension sera mis en place afin de réduire les éventuels impacts liés au départ de matières.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale au regard de la forte anthropisation du secteur d'étude (Marina), des faibles enjeux écologiques (pas d'écosystème remarquable à proximité directe), du type de fond (secteur envasé présentant de fortes turbidités), de l'absence d'espèces marines protégées fréquentant le secteur (coraux, tortues, mammifères marins) et des dispositions qui seront prises en phase travaux pour réduire les impact sur le milieu marin.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Le Marin

le, 05 Mai 2022

Signature



ANNEXE N°2

PLAN DE SITUATION

ANNEXE N°3

PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION



Date des images : 12/09/2020 ou après Maxar Technologies

60 m

Avril 2022



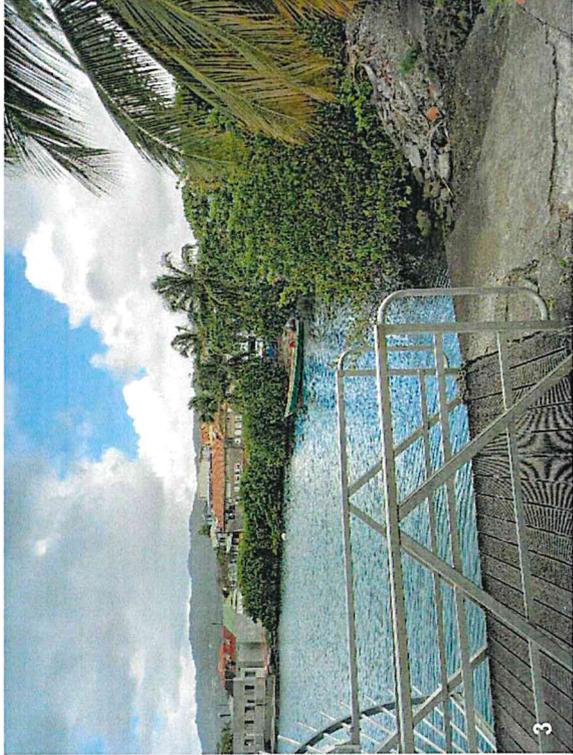
2



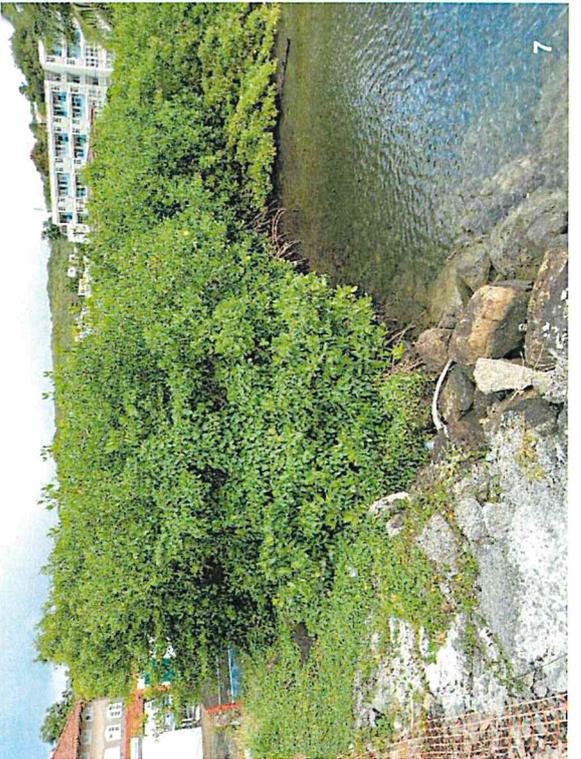
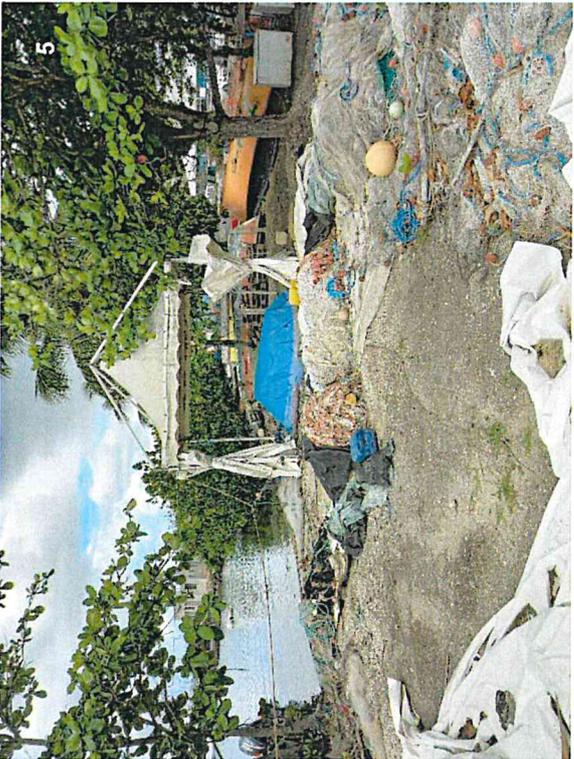
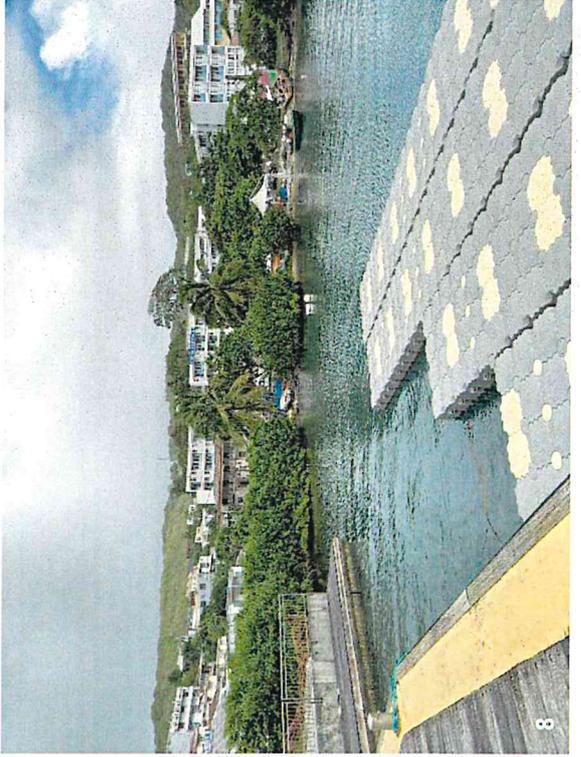
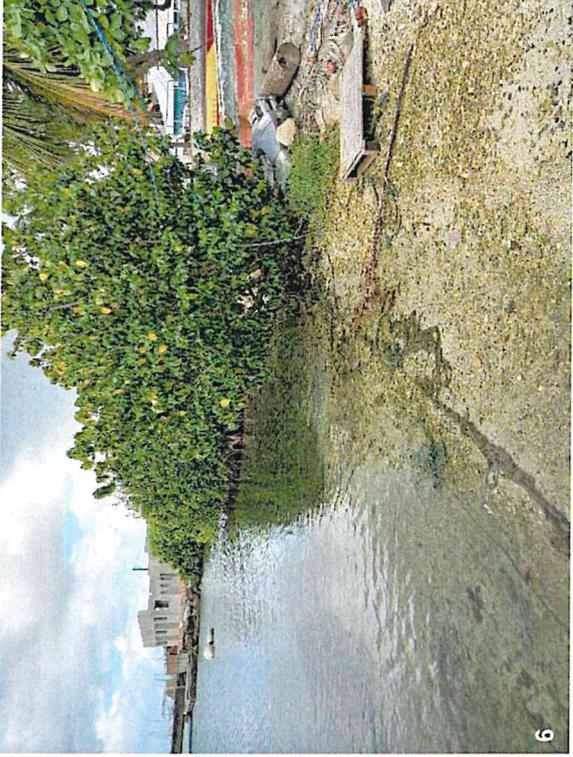
4



1

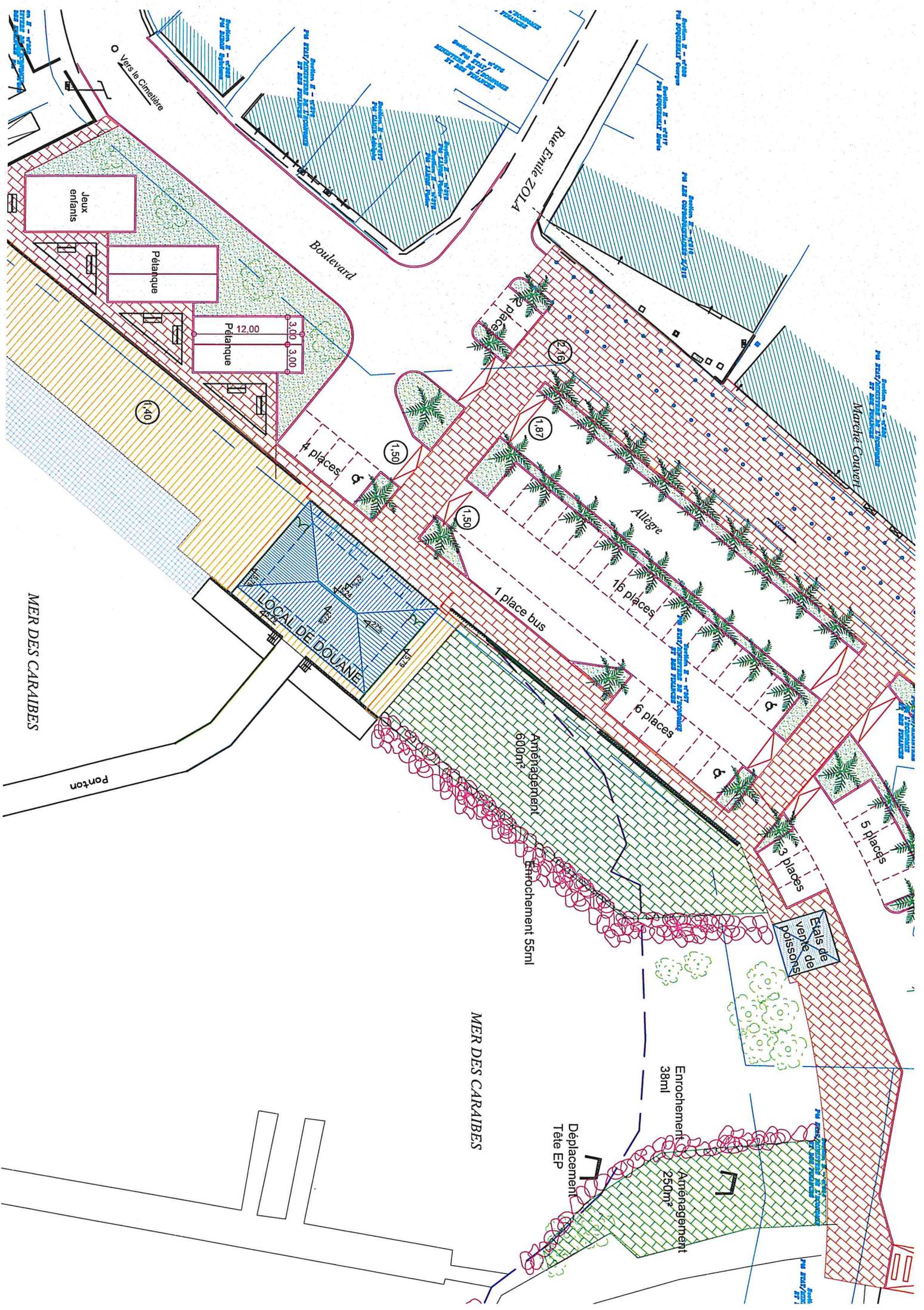


3



ANNEXE N°4

PLAN DE MASSE DU PROJET



o Vers le Cimetière

Boulevard

Rue Emile ZOLA

Marché Couvert

MER DES CARAIBES

Ponton

LOCAL DE DOUANE

MER DES CARAIBES

1,40

4 places

1 place bus

16 places

6 places

3 places

5 places

Aménagement 600m²
Enrochement 55ml

Aménagement 250m²
Enrochement 38ml

Displacement Tête EP

Voie de desserte

Pétanque 12,00
3,00 3,00

Jeux enfants

Pétanque

1,50

1,50

1,87

2,16

ANNEXE N°5

PHOTOMONTAGE DU PROJET



